

Sauvé par le BIP :

28 septembre, jour du test d'avertisseur de fumée

Rivière-du-Loup, le 28 septembre 2023 – Le jour du test d'avertisseur de fumée a lieu ce 28 septembre partout au Canada, sous le thème « Sauvé par le BIP ». Alors qu'un avertisseur de fumée fonctionnel est le meilleur moyen de sauver des vies, le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup invite l'ensemble des citoyens à profiter de cette journée spécifique pour mettre leurs avertisseurs à l'épreuve.



Quelques étapes simples permettent de s'assurer qu'un avertisseur est en état de marche et alertera la maisonnée en cas d'incendie :

- Appuyer sur le bouton d'essai pour valider que le signal sonore se fait entendre – cette action devrait d'ailleurs être menée chaque mois;
- Tester sa capacité à détecter la fumée, en éteignant une chandelle à proximité;
- Vérifier l'année de fabrication de l'avertisseur et le remplacer s'il a plus de 10 ans;
- Inspecter son état et le remplacer s'il présente un signe de défectuosité, est peint ou endommagé.

La présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels est essentielle en matière de prévention des incendies. Pourtant, plus de 31 % des bâtiments résidentiels endommagés par des incendies au Québec en étaient dépourvus. À Rivière-du-Loup même, les pompiers notent couramment la présence d'avertisseurs trop âgés dans les résidences ou ne répondant pas à l'un ou l'autre des critères lors des visites de prévention.

– 30 –

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611